



# Conseil économique et social

Distr. générale  
20 juin 2017  
Français  
Original : anglais

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

##### Trentième session

Genève, 4-6 septembre 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

##### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté de la trentième session<sup>1, 2</sup>

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 4 octobre 2017 à 10 heures, dans la salle IX

## I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Atelier sur les couloirs d'infrastructure de transport en Europe et en Asie.
3. Atelier sur la mobilité en tant que service.
4. Liaisons entre ports et arrière-pays.
5. Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux de transport paneuropéens :
  - a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport ;
  - b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen.

<sup>1</sup> Les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leur exemplaire de tous les documents nécessaires. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents pourront être téléchargés depuis le site Web de la Division des transports de la CEE ([www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html](http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html)). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau C.337 au 3<sup>e</sup> étage du Palais des Nations).

<sup>2</sup> Les représentants sont invités à s'inscrire en ligne à l'adresse <https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=es3NXo> ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE ([www.unece.org/trans/registfr.html](http://www.unece.org/trans/registfr.html)) et de le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique ([maria.mostovets@unece.org](mailto:maria.mostovets@unece.org)) ou par télécopie (41 22 917 0039) deux semaines avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix) (voir le plan sur le site Web de la CEE : <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegates.html>).



6. Transports dans la région méditerranéenne :
  - a) Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale ;
  - b) Réseau de transport euroméditerranéen ;
  - c) Rapport de l'Union pour la Méditerranée ;
  - d) Projet d'établissement d'une liaison fixe entre l'Europe et l'Afrique par le détroit de Gibraltar : rapport sur les activités menées pendant la période 2015-2017 et programme proposé pour la période 2017-2019.
7. Liaisons de transport Europe-Asie :
  - a) Avancement des activités menées au titre des liaisons de transport Europe-Asie ;
  - b) Couloirs routiers et ferroviaires en Europe et en Asie ;
  - c) Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie.
8. Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport.
9. Mobilité urbaine et transports publics : plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme.
10. Changements climatiques et transports :
  - a) Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport internationaux ;
  - b) Atténuation des effets des changements climatiques : outil Futurs systèmes de transport intérieur de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.
11. Examen de la situation, des tendances et de l'économie des transports dans la région de la CEE :
  - a) Tendances et économie des transports sur la période 2016-2017 : réalisation des objectifs de développement durable par le développement du transport durable ;
  - b) Tendances et économie des transports sur la période 2014-2015 : financement des infrastructures de transport ;
  - c) Tendances et difficultés pour les transports routiers ;
  - d) Tendances et difficultés pour les transports ferroviaires ;
  - e) Tendances et difficultés pour les transports par voie navigable ;
  - f) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports.
12. Assistance technique aux pays en transition.
13. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail.
14. Programme de travail et évaluation biennale pour 2018-2019 et projet de plan de travail pour 2018-2022 :
  - a) Projet de programme de travail et évaluation biennale pour 2018-2019 ;
  - b) Projet de plan de travail pour 2018-2022.
15. Questions diverses.
16. Dates de la prochaine session.
17. Adoption des principales décisions.

## II. Annotations

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

*Document(s)* : ECE/TRANS/WP.5/61.

### 2. Atelier sur les couloirs d'infrastructure de transport en Europe et en Asie

Lors de sa vingt-huitième session, tenue à Genève du 7 au 9 septembre 2015, le Groupe de travail avait organisé un atelier consacré aux couloirs de transport routier et ferroviaire en Europe et en Asie. L'ensemble des représentants d'initiatives qui existent et fonctionnent entre l'Europe et l'Asie concernant le développement de couloirs de transport avaient participé à l'atelier. Les participants étaient convenus que, même si de nombreuses initiatives existaient et fonctionnaient en vue de développer des couloirs de transport en Europe et en Asie, la coopération entre ces initiatives était très faible, voire inexistante. Ils avaient demandé au secrétariat d'établir un document officiel à partir des contributions reçues comprenant des propositions de nouvelles mesures que le Groupe de travail pourrait prendre.

À sa vingt-neuvième session, tenue à Genève du 5 au 7 septembre 2016, le Groupe de travail avait approuvé la création d'un observatoire des infrastructures de transport en Europe et en Asie, qui devrait englober toutes les initiatives existantes concernant le développement des infrastructures de transport sur les continents européen et asiatique. Il a en outre demandé au secrétariat de réfléchir aux moyens d'organiser, à sa prochaine session, un atelier promouvant la coopération entre les différentes initiatives relatives aux couloirs de transport en Europe et en Asie.

À l'occasion de cet atelier, les représentants d'initiatives et projets divers (le programme de l'atelier figure dans le document informel n° 1) portant sur la mise en place de couloirs en Europe et en Asie, ainsi que des experts des institutions financières internationales, auront la possibilité de présenter et de partager leurs études de cas et leurs bonnes pratiques en matière de mise en place de couloirs. Ils pourront également débattre des moyens de renforcer la coopération et d'atteindre des objectifs communs. Les participants auront la possibilité de discuter des principes auxquels l'observatoire de l'infrastructure des transports devrait être soumis afin de faciliter la coopération entre les différentes initiatives.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être suivre les exposés présentés par les experts invités. Il souhaitera peut-être aussi examiner et adopter des conclusions qui tiennent compte de ces exposés et des débats tenus entre les participants à la suite de ceux-ci.

*Document(s)* : Document informel n° 1.

### 3. Atelier sur la mobilité en tant que service

Lors des débats sur les tendances et les difficultés constatées dans le secteur des transports routiers, tenus à la vingt-neuvième session du Groupe de travail (Genève, 5-7 septembre 2016), celui-ci avait prié le secrétariat d'organiser, à sa prochaine session, un atelier sur la mobilité en tant que service.

Tandis que toujours plus de villes dans le monde doivent faire face aux embouteillages et à la pollution, de nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles technologies visant à résoudre les problèmes liés à la mobilité émergent. En 2014, les investissements de capital-risque dans les services de mobilité à l'échelle mondiale se sont élevés à plus de 5 milliards de dollars, contre moins de 10 millions de dollars en 2009. Outre Uber, la société chinoise Didi Dache, qui compte plus de 100 millions d'utilisateurs

dans 300 villes, a bénéficié de plus de 800 millions de dollars de financement et Ola, plus grande compagnie de taxis en ligne d'Inde, de 677 millions de dollars jusqu'à présent (McKinsey&Company, 2017).

Le Groupe de travail souhaitera peut-être suivre les exposés présentés par les experts invités. Il souhaitera peut-être aussi examiner et adopter des conclusions qui tiennent compte de ces exposés et des débats tenus entre les participants à la suite de ceux-ci (le programme de l'atelier figure dans le document informel n° 2).

*Document(s) :* Document informel n° 2.

#### **4. Liaisons entre ports et arrière-pays**

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler que, lors de sa vingt-huitième session (Genève, 7-9 septembre 2015), il avait pris note de l'observatoire des liaisons entre ports maritimes et arrière-pays, établi dans le cadre du programme MedNet (ECE/TRANS/WP.5/2015/3). Il avait également noté que le secrétariat avait déjà reçu des responsables de MedNet une invitation officielle concernant la prise en charge de l'hébergement, de l'administration et de l'extension à tous les pays de la CEE de l'observatoire des liaisons entre ports et arrière-pays. En outre, à sa dernière session (Genève, 5-7 septembre 2016), le Groupe de travail était convenu que l'objectif devait consister à ne pas engendrer de dépenses supplémentaires, grâce à des modalités d'organisation permettant le fonctionnement autonome de l'observatoire. Par conséquent, les experts gouvernementaux devaient s'occuper d'introduire toutes les informations voulues dans le système et de les mettre à jour. Le secrétariat avait informé le Groupe de travail qu'aucune correspondance officielle n'avait été reçue de la part des responsables du projet MedNet.

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le secrétariat de tout fait nouveau à ce sujet.

*Document(s) :* ECE/TRANS/WP.5/2015/3.

#### **5. Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux de transport paneuropéens**

##### **a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport**

La Commission européenne rendra compte au Groupe de travail de l'état d'avancement des activités relatives au Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et de l'extension du réseau aux pays voisins de l'Union européenne (UE).

*Document(s) :* Document informel n° 3.

##### **b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen**

Les responsables du projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) (ECE/TRANS/WP.5/2017/1) et du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) (ECE/TRANS/WP.5/2017/2) informeront le Groupe de travail des activités menées au cours de la période 2016-2017.

*Document(s) :* ECE/TRANS/WP.5/2017/1 et ECE/TRANS/WP.5/2017/2.

#### **6. Transports dans la région méditerranéenne**

##### **a) Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale**

Le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) avait été prié d'élaborer un rapport sur ses activités pour la trentième session du Groupe de travail. Ces informations seront soumises au Groupe de travail pour examen.

*Document(s)*: Document informel n° 4.

**b) Réseau de transport euroméditerranéen**

La Commission européenne rendra compte au Groupe de travail de ses activités de développement du réseau de transport euroméditerranéen.

**c) Rapport de l'Union pour la Méditerranée**

Le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) rendra compte de ses activités au Groupe de travail.

**d) Projet d'établissement d'une liaison fixe entre l'Europe et l'Afrique par le détroit de Gibraltar : rapport sur les activités menées pendant la période 2015-2017 et programme proposé pour la période 2017-2019**

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'état d'avancement du projet d'établissement d'une liaison fixe entre l'Europe et l'Afrique par le détroit de Gibraltar.

*Document(s)*: Document informel n° 5.

## **7. Liaisons de transport Europe-Asie**

**a) Avancement des activités menées au titre des liaisons de transport Europe-Asie**

Le secrétariat informera le Groupe de travail du rapport final du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) et des faits nouveaux concernant la phase III du projet de liaisons de transport Europe-Asie (ECE/TRANS/WP.5/2017/3 et document informel n° 6). Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et approuver le rapport final du Groupe d'experts, et fournir des orientations concernant ses travaux futurs.

*Document(s)*: ECE/TRANS/WP.5/2017/3 ;  
document informel n° 6.

**b) Couloirs routiers et ferroviaires en Europe et en Asie**

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler qu'à sa dernière session il avait approuvé la création d'un observatoire des infrastructures de transport en Europe et en Asie, qui devrait englober toutes les initiatives existantes concernant le développement des infrastructures de transport sur les continents européen et asiatique.

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le secrétariat de tout fait nouveau intervenu dans ce domaine.

*Document(s)*: ECE/TRANS/WP.5/2016/3.

**c) Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie**

Les représentants d'autres initiatives et projets en matière de transport entre l'Europe et l'Asie donneront au Groupe de travail des informations sur leurs activités et sur leur éventuelle coopération avec le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie.

## **8. Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé de l'avancement des travaux du Groupe d'experts et des résultats de ses sessions (première session tenue à Genève du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2016/deuxième session tenue à Genève du 10 au 11 avril 2017/troisième session tenue à Genève du 10 au 11 juillet 2017) (ECE/TRANS/WP.5/GE.4/6 et ECE/TRANS/WP.5/GE.4/2016/1).

*Document(s)*: ECE/TRANS/WP.5/GE.4/6 ;  
ECE/TRANS/WP.5/GE.4/2016/1.

## **9. Mobilité urbaine et transports publics : plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute rappeler qu'à sa dernière session, il avait pris note des informations fournies par le secrétariat sur l'élaboration du module relatif aux infrastructures du plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme du PPE-TSE (document informel n° 7), qui s'appuie sur la méthode d'élaboration utilisée pour le Plan directeur TEM et TER et le projet LTEA. Le Groupe de travail s'était félicité de la coopération avec le PPE-TSE et avait pris note de la méthode.

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le secrétariat de tout fait nouveau intervenu dans ce domaine.

*Document(s) :* Document informel n° 7.

## **10. Changements climatiques et transports**

### **a) Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport internationaux**

Le secrétariat tiendra le Groupe de travail informé du projet de rapport final établi par le Groupe d'experts et visant à résumer les travaux menés pendant la deuxième phase par le Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport (ECE/TRANS/WP.5/GE.3/26). Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et approuver la demande de prorogation du mandat du Groupe d'experts d'une année dans les mêmes conditions, afin de leur permettre d'achever leur rapport.

*Document(s) :* Document informel n° 8 ;  
ECE/TRANS/WP.5/GE.3/26.

### **b) Atténuation des effets des changements climatiques : outil Futurs systèmes de transport intérieur de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies**

Le secrétariat informera le Groupe de travail des faits nouveaux survenus en 2016-2017 concernant le projet relatif aux futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS).

## **11. Examen de la situation, des tendances et de l'économie des transports dans la région de la CEE**

### **a) Tendances et économie des transports sur la période 2016-2017 : réalisation des objectifs de développement durable par le développement du transport durable**

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler qu'à sa dernière session, il avait décidé de reporter sa décision sur cette question, dans l'attente d'une décision du Comité exécutif sur les moyens par lesquels la CEE devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. De plus, le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé du fait qu'au cours de sa dernière session (21-24 février 2017), le Comité des transports intérieurs, conformément à la déclaration ministérielle, avait décidé de renforcer, dans les limites des ressources existantes, sa contribution à la mise en œuvre des objectifs en relation avec les transports du Programme 2030, de l'Accord de Paris, du Nouveau programme pour les villes et des objectifs de développement durable. Aussi, il a demandé à ses organes subsidiaires : i) d'harmoniser leurs travaux en conséquence ; ii) d'examiner et d'analyser plus avant les contributions des États membres à la mise en œuvre du Programme 2030 et, si possible, d'établir une feuille de route sur la question, et d'en rendre compte au Comité. Il a en outre encouragé les États membres à assurer un suivi en collaboration avec les coordonnateurs nationaux du Programme 2030.

À cet effet, le Groupe de travail souhaitera peut-être réexaminer les documents ECE/TRANS/WP.5/2016/5 et ECE/TRANS/WP.5/2016/6, qui décrivent les implications pour les transports des objectifs de développement durable, ainsi que le questionnaire qui pourrait être envoyé aux gouvernements afin de recueillir toutes les informations utiles à l'élaboration d'une feuille de route appropriée.

*Document(s) :* ECE/TRANS/WP.5/2016/5 et ECE/TRANS/WP.5/2016/6.

**b) Tendances et économie des transports sur la période 2014-2015 : financement des infrastructures de transport**

Le secrétariat présentera au Groupe de travail la publication intitulée « Tendances et économie des transports sur la période 2014-2015 : financement des infrastructures de transport ». Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner le document informel n° 9, dans lequel est présenté ce projet. Il souhaitera peut-être faire des observations et formuler des recommandations à ce sujet.

*Document(s) :* Document informel n° 9.

**c) Tendances et difficultés pour les transports routiers**

Un représentant de l'Union internationale des transports routiers (IRU) exposera les tendances et les difficultés récemment constatées dans le secteur du transport routier.

*Document(s) :* Document informel n° 10.

**d) Tendances et difficultés pour les transports ferroviaires**

Un représentant de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) exposera les tendances et les difficultés récemment constatées dans le secteur du transport ferroviaire.

*Document(s) :* Document informel n° 11.

**e) Tendances et difficultés pour les transports par voie navigable**

Le secrétariat exposera les tendances et les difficultés récemment constatées dans le secteur du transport par voie navigable.

**f) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports**

Le secrétariat présentera ses travaux et les statistiques sur les transports pour 2016.

**12. Assistance technique aux pays en transition**

Le Groupe de travail sera informé des activités du Conseiller régional (document informel n° 12) dans le domaine de l'assistance technique fournie par la CEE aux pays en transition.

*Document(s) :* Document informel n° 12.

**13. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail**

Le Groupe de travail sera informé des principales décisions prises par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa soixante-dix-neuvième session (21-24 février 2017) sur des questions présentant un intérêt pour lui.

À sa soixante-dix-huitième session, le Comité avait reconnu la nécessité de s'adapter aux nouvelles réalités et aux nouvelles dynamiques de l'environnement stratégique dans lequel le Comité fonctionne. Il avait décidé que le secrétariat établirait, en concertation avec le Bureau, les présidents des organes subsidiaires et les comités de gestion des conventions sur les transports relevant du Comité, un document stratégique énonçant les priorités et les grandes orientations. Le Comité a eu l'occasion d'examiner l'avant-projet de résumé du

document de stratégie (ECE/TRANS/2017/R.1), dans lequel figurent les principales conclusions et recommandations, afin de réfléchir à la manière de renforcer le rôle et l'efficacité du Comité et de ses organes subsidiaires face aux difficultés et aux possibilités qui apparaissent au niveau international.

Il s'est félicité des débats sur le renforcement du rôle du Comité dans une conjoncture mondiale en pleine mutation, tenus lors de la réunion des présidents des organes subsidiaires. Il a également examiné les moyens d'accroître l'influence du Comité et de ses organes face aux défis actuels et aux nouvelles perspectives au niveau mondial, conformément à la résolution ministérielle du 21 février 2017, adoptée lors de la soixante-dix-neuvième session du Comité, notamment en faisant référence, dans les mandats des groupes de travail, aux questions relatives à la mise en œuvre des objectifs de développement durable axés sur les transports. À cet égard, les groupes de travail devraient envisager de préparer des contributions au projet de stratégie du Comité des transports intérieurs qui sera examiné par le Comité à sa session de 2018 et, si nécessaire, préparer également des feuilles de route pour atteindre ces objectifs. À cet effet, il a aussi décidé de communiquer à tous les groupes de travail l'avant-projet de résumé du document de stratégie (ECE/TRANS/2017/R.1) et les a invités à soumettre leurs commentaires et recommandations. Lors de la préparation d'un document de stratégie ou d'une feuille de route, les groupes de travail doivent tenir compte de la disponibilité limitée des ressources et savoir que toute nouvelle activité doit être assortie de la réduction ou de l'interruption d'une ou de plusieurs autres activités, à moins de bénéficier d'un financement extrabudgétaire.

En outre, le Comité a prié le Groupe de travail d'examiner la question des liens entre transport et développement urbain, notamment afin de déterminer les modifications à apporter au programme de travail du WP.5.

*Document(s)* : ECE/TRANS/254 ;  
ECE/TRANS/2017/R.1 (distribution restreinte).

## **14. Programme de travail et évaluation biennale pour 2018-2019 et projet de plan de travail pour 2018-2022**

### **a) Projet de programme de travail et évaluation biennale pour 2018-2019**

Le Groupe de travail souhaitera peut-être se rappeler qu'à sa vingt-huitième session, tenue du 7 au 9 septembre 2015, il avait approuvé des indicateurs d'efficacité pour la mesure des résultats attendus en 2016 et 2017 (ECE/TRANS/WP.5/58, par. 79). Conformément à la décision du Comité des transports intérieurs d'examiner son programme de travail tous les deux ans, le prochain examen étant prévu en 2018, le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et adopter son programme de travail pour 2018-2019, ainsi que les paramètres pertinents pour permettre son évaluation biennale. Le projet de programme de travail pour 2018-2019 et les indicateurs sur les réalisations escomptées figurent dans le document ECE/TRANS/WP.5/2017/4.

*Document(s)* : ECE/TRANS/WP.5/2017/4.

### **b) Projet de plan de travail pour 2018-2022**

À sa soixante-dix-huitième session (Genève, 23-26 février 2016), le Comité avait noté (voir ECE/TRANS/254, par. 159) que la formule du plan de travail quadriennal s'était avérée très utile par le passé pour établir les mandats de ses organes subsidiaires les années paires, servant de « pont » qui couvre les mois s'écoulant entre la fin d'un programme biennal et le moment auquel il approuvait le programme de travail de l'exercice biennal suivant. Néanmoins, le format du programme de travail ayant été modifié en 2015, la formule du plan de travail quadriennal ne pouvait plus être appliquée. Compte tenu de ce fait nouveau, le Comité a décidé de ne plus produire un tel document à l'avenir.



**15. Questions diverses**

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour provisoire, aucune proposition n'avait été soumise au titre de ce point.

**16. Date de la prochaine session**

La trente et unième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir à Genève du 4 au 6 septembre 2018.

**17. Adoption des principales décisions**

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la trentième session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la session, assorti desdites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et soumis au Comité des transports intérieurs.

---